

## Appel à manifestation d'intentions

BALADES NATURE, ATELIERS, ANIMATIONS SCIENTIFIQUES ET LUDIQUES,  
SUR LES ESPACES NATURELS SENSIBLES DU PUY-DE-DÔME  
Millésime 2024

---

### 1. Contexte

Dans le cadre de l'ouverture aux publics des Espaces naturels sensibles (ENS) et dans leur vocation à valoriser le patrimoine naturel et sensibiliser le public à l'environnement, le Département souhaite développer l'offre de sorties Nature animées à destination du grand public.

Pour ce faire, il s'adjoint des compétences de partenaires dotés de solides connaissances scientifiques et qualifiés en matière **d'éducation à l'environnement**, d'accompagnement de groupes et de balades-découvertes, d'animations pédagogiques.

Cet appel à manifestation d'intentions vise à permettre au Conseil départemental et à l'ensemble des porteurs de sites de disposer d'un panorama élargi des initiatives potentielles et ainsi identifier les idées conformes aux objectifs fixés. Il vient en complément des actions d'animations prévues dans les plans de gestion des ENS qui sont également recensées dans ce présent appel, et ce afin d'aboutir à une programmation complète des animations nature sur les ENS63.

Elles préfigurent l'Agenda **Naturez-vous 2024** qui doit :

- constituer un programme cohérent, dans un souci de bonne répartition sur le territoire départemental,
- diversifier et expérimenter les thématiques abordées et formes de médiation mises en œuvre,
- célébrer les 30 ans de la politique ENS du Département du Puy-de-Dôme.

[Consultez l'agenda Naturez-vous 2023](#)

### 2. Objectifs

- **Proposer un accompagnement au public** dans la découverte des espaces naturels sensibles : leurs singularités, les différents habitats, la biodiversité, les relations homme/nature.
- **Développer la connaissance** de ces sites, leur mode de gestion et de préservation.
- **Favoriser la compréhension** des enjeux écologiques, culturels et paysagers de ces sites.
- **Croiser les différentes approches** (naturaliste, paysagère, scientifique, technique, artistique, ...) pour toucher et sensibiliser des publics « non avertis » au respect de ce patrimoine naturel.
- **Valoriser et participer à l'attractivité des territoires** - **soutenir financièrement** le secteur professionnel de l'éducation à l'environnement sur la base de projets d'animations sur les ENS.

Les « messages » que le Département veut faire passer au travers des ENS :

1. Venez découvrir et explorer les ENS = soyez respectueux / ne soyez pas de simple consommateurs d'espace.
2. Capitalisez l'expérience vécue, les connaissances acquises.
3. Traduisez cette vision dans votre comportement / agissez dans le respect de l'environnement.

### 3. Acteurs concernés

Animateurs et éducateurs à l'environnement (avec diplômes, références et expérience), gestionnaires des sites, accompagnateurs de moyenne montagne, guides conférenciers, établissements d'enseignement et de recherche, offices du tourisme, structures privées et établissements publics ayant les compétences scientifiques et pédagogiques requises.

Chacun ayant une bonne connaissance du/des ENS concerné(s) par sa manifestation d'intention(s).

Un même acteur peut proposer plusieurs types d'animations sur plusieurs sites et à plusieurs dates. Il pourra s'appuyer sur différents modes d'intervention.

### 4. Objet

#### 4.1. Formes

Visites guidées naturalistes, randonnées commentées, actions de médiation thématiques, balades postées naturalistes, propositions croisant art et nature, sport et nature<sup>1</sup>, sorties crépusculaires, ateliers, parcours, jeux, conférences.

Quelle que soit la forme proposée, elle devra :

- répondre aux objectifs généraux,
- contribuer à la sensibilisation et à la mobilisation des citoyens,
- être éventuellement inventifs et toujours pédagogiques et expérientiels,
- être modeste en termes de budget et impactant pour le participant.

**4.2. Les thématiques** retenues : milieux naturels, biodiversité, écosystèmes, espèces emblématiques, paysages, géologie, volcanisme, transition écologique, empreinte de l'homme sur son environnement, changements climatiques, santé et environnement.

#### 4.3. Sites d'intervention

Les intentions sont formulées sur :

- les ENS d'initiative départementale : forêt de la Comté, vallée du Fossat, tourbière de Jouvion, lac des Bordes, montagne du Mont, méandres de l'Allier, bec de Dore, lac de Servières, lac de Guéry.

- les ENS d'initiative locale, où les structures porteuses interviennent en 1ère intention, le Département pouvant intervenir ensuite en complémentarité : écopôle Val d'Allier, butte et marais de Saint-Pierre-le-Chastel, vallée des Saints, colline de Mirabel, côte Verse, châtaigneraie, étang Grand, marais de Lambre, lac Pavin et creux du Soucy, puy d'Aubièrre, puys de Mur et Pileyre, tourbière du Sapey, val de Morge, massif des Côtes, Puy Giroux.

<https://ens.puy-de-dome.fr/les-ens/les-sites.html>

Chaque acteur doit formuler ses intentions d'animer un site dont il a une bonne connaissance. Elles s'adapteront à la spécificité des sites (accessibilité, sensibilité, ...).

Les plans de gestion sont disponibles, sur demande, au Service des milieux naturels.

---

<sup>1</sup> Concernant les propositions art et nature et sport et nature. Elles sont destinées à apporter un regard et une lecture sensibles et poétiques sur ces thématiques, en lien avec le site. Elles peuvent faire appel à toutes les disciplines (musique, théâtre, danse, vidéo, conte, arts plastiques, etc...). Il ne s'agit pas d'une proposition artistique isolée mais d'un mode de découverte des espaces naturels. De forme légère, elles doivent être compatibles avec les contraintes environnementales de l'espace naturel investi.

#### 4.4. Public

Un public familial est majoritairement visé par ce programme de découvertes et de sensibilisation. Des animations spécifiquement destinées à un jeune public seront programmées. Des propositions plus techniques ou destinées à un public plus « endurant » (difficulté de la balade) peuvent également être intégrées. L'adaptation à un public spécifique (en situation de handicap, en insertion sociale, mixte..) sera étudiée. L'originalité et la diversité des approches (en cohérence avec les objectifs généraux) sont encouragées pour toucher des publics « non avertis ».

#### 4.5. Agenda des animations

L'agenda couvrira la période **de février à décembre 2024**.

Les actions projetées ont lieu les mercredis après-midi, les week-ends et jours fériés, pendant les vacances scolaires\*, dans les périodes et saisons cohérentes en fonction de la thématique explorée.

En outre, le programme s'inscrit dans la dynamique des événementiels locaux et supra-départementaux, parmi lesquels :

- **Journée mondiale des zones humides** : autour du 2 février\*
- **Journée internationale des forêts** : autour du 21 mars\*
- **Journée mondiale de l'eau** : autour du 22 mars \*
- **Fête de la Nature** : du 24 au 28 mai  
[Un évènement pour célébrer les 30 ans de la politique ENS est prévu dans le 25 mai à la forêt de la Comté](#)
- **Fête des mares** : du 27 mai au 04 juin
- **Nuit internationale de la chauve-souris** : juillet - août
- **Journées européennes du patrimoine** : 21 et 22 septembre
- **Journées européennes de la migration** : début octobre
- **Jour de la Nuit** : 12 octobre

#### 5. Comment manifester ses intentions ?

Il suffit de formuler ses intentions (**1 par intention**) et les renvoyer par mail **avant le 20 novembre 2023, délai de rigueur**, à l'aide de la fiche jointe.

[sophie.valleix@puy-de-dome.fr](mailto:sophie.valleix@puy-de-dome.fr) / [ens63@puy-de-dome.fr](mailto:ens63@puy-de-dome.fr)

Les projets reçus feront l'objet d'une diffusion auprès des porteurs et gestionnaires des ENS concernés par l'intention.

Ils seront sélectionnés au regard de leur compatibilité aux objectifs et principes énoncés dans le présent appel à manifestation d'intentions et en fonction du budget départemental alloué, voté mi-décembre.

**6. Les intentions retenues** feront l'objet d'un accord-cadre simplifié (un par partenaire sans publicité ni mise en concurrence préalable), pour celles ne pouvant être intégrées dans le cadre du plan de gestion du site « animé ».

Compilées avec les animations nature portées par les initiatives locales, elles seront valorisées dans le cadre de la programmation Naturez-vous.